

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
19 janvier 2009
Français
Original : anglais

**Comité du Conseil de sécurité
créé par la résolution 1737 (2006)****Note verbale datée du 19 janvier 2009, adressée
au Président du Comité par la Mission permanente
du Royaume du Maroc auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

La Mission permanente du Royaume du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité du Conseil de sécurité sur les sanctions contre la République islamique d'Iran, créé par la résolution 1737 (2006), et a l'honneur de lui transmettre la communication du Maroc sur l'application des résolutions relatives à la République islamique d'Iran, qui se lit comme suit :

Le Ministère des affaires étrangères et de la coopération a transmis le texte des résolutions 1737 (2006), 1747 (2007) et 1803 (2008) du Conseil de sécurité sur le programme nucléaire de l'Iran à tous les départements et organes concernés, qui ont pris toutes les mesures nécessaires pour appliquer scrupuleusement les dispositions des résolutions susmentionnées.

